Section I : Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR) destiné aux jeunes et femmes entrepreneurs.

Lomé, le 10 NOV. 2026

Objet : Appel d'Offres Restreint pour la prestation de services courants de nettoyage et d'entretien général des bureaux de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Référence: Prestation de services courants de nettoyage et d'entretien général des bureaux de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

AAOR N° 002 /2026/OTR/CG/CSG/PRMP/CGMaP

Messieurs, Mesdames,

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose de fonds au titre du Budget, Gestion 2026, destinés à financer la prestation de services courants de nettoyage et d'entretien général de ses bureaux. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du présent marché, relatif au **recrutement de sociétés de nettoyage et d'entretien général**, objet du présent Avis d'Appel d'Offres Restreint.

2. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), agissant pour le compte de l'Office Togolais des Recettes (OTR), a l'honneur de vous inviter à présenter une offre dans le cadre de l'Appel d'offres restreint relatif au recrutement de sociétés chargées du nettoyage et de l'entretien général de ses différents sites.

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à **cent quatre-vingt-sept millions neuf cent mille (187 900 000) francs CFA TTC**, réparti comme suit :

LOTS		LIEUX D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	MONTANT ESTIMATIF ANNUEL EN FCFA
		ZONE 1 : LOME ET SES ENVIRONS	
n°1	:	Bureaux du Commissariat des Impôts (Annexe B) et de l'Infirmerie ;	21 000 000
n°2	:	Bureaux du Bâtiment de l'Annexe A : Institut de Formation Fiscale et Douanière ;	11 200 000
n°3	:	Bureaux des douanes de l'Aéroport ;	5 600 000
n°4	:	Bureaux des douanes de Lomé Port ;	14 000 000
n°5	:	Bureaux de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF Adéwi) ;	9 800 000
n°6	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé 1 ;	6 300 000
n°7	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 5 (Adidogomé) ;	4 200 000
n°8	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de Kodjoviakopé ;	7 000 000
n°9	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 3 (CASSABLANCA) ;	5 600 000
n°10	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) ;	4 200 000
n°11	:	Bureaux du Centre E-learning (Ancienne Direction du Transport Routier Lomé) ;	3 500 000
n°12	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 1 (Bè) ;	2 100 000
n°13	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 6 (Baguida) ;	3 500 000
n°14	:	Bureaux de la Division Spéciale des Opérations Fiscales de Lomé-Port ;	3 500 000
n°15	:	Bureaux du bureau des Opérations Fiscales de Nyékonakpoè	4 200 000

n°16	:	Jardins du Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ;	4 200 000
n°17	:	Bureaux des bâtiments annexes de l'ancien CDDI (Division Transit/SSE et Division Sécurité et Bases de données) ; et	4 900 000
n°18	:	Rue longeant les façades des immeubles du Siège de l'OTR au Siège de Yas Togo.	4 200 000
		ZONE 2 : TSEVIE A BLITTA	
n°19	:	Bureaux des Divisions des Opérations Régionales (Douanières et Fiscales) Maritime Tsévié ;	4 200 000
n°20	:	Bureaux des BOFIP de Tabligbo, de Vogan, d'Afagnan, de Kévé et d'Aného y compris la division du Cadastre et de la Conservation Foncière Maritime-Est (Aného) ;	4 200 000
n°21	:	Bureaux de la Division du Cadastre et de la Conservation Foncière Maritime Tsévié ;	4 200 000
n°22	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières Régionales et la Division des Opérations Fiscales Régionales de Plateaux-Est (Douanes et Impôts Atakpamé, Impôts Notsè et Impôts Badou, Anié et Blitta) ;	11 500 000
n°23	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales Plateaux-Ouest (Kpalimé y compris BOFIP Amou et Kpélé) ;	4 900 000
		ZONE 3 : SOTOUBOUA A CINKASSE	
n°24	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales Centrale (Sokodé, Tchamba et Sotouboua) ;	6 000 000
n°25	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières Région Centrale ;	8 000 000
n°26	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales de la Kara (Kara, Bafilo, Bassar, Niamtougou, Pagouda et Kanté) ;	8 400 000
n°27	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara ;	7 000 000
n°28	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de la Région des Savanes (Division à Dapaong et Bureau de Cinkassé) ;	5 600 000
n°29	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales de la Région des Savanes (Impôts Dapaong, Impôts Cinkassé, Impôts et Douanes à Mango).	4 900 000

3. Les soumissionnaires ont la possibilité de présenter une offre pour cinq (05) lots, mais ne peuvent être attributaire que de deux (02) lots au maximum, sous réserve de remplir les critères de qualification cumulés pour les lots concernés. Pour l'attribution des lots, l'OTR retiendra la combinaison d'offres la plus avantageuse. Dans le cas où les candidats soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Les soumissionnaires peuvent visiter à leur convenance, les sites concernés pour mieux préparer leurs offres. Ils sont tenus de s'adresser au responsable du site.

4. Le délai d'exécution des prestations de nettoyage et d'entretien desdits site est **fixé à douze (12) mois.**

5. Le présent appel d'offres restreint est exclusivement destiné aux jeunes et aux femmes entrepreneurs dûment inscrits sur la plateforme officielle de la Direction nationale du contrôle de la commande publique (DNCCP) et exerçant dans le domaine de nettoyage et d'entretien des bureaux. Tout candidat intéressé par la présente consultation doit soumissionner uniquement pour les lots relevant de sa zone d'inscription sous peine de rejet de son offre.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres restreint tel que défini dans le code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application.

NB : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère des Finances et Budget à l'adresse https://finances.gouv.tg. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.
Les candidats placeront l'original et trois (03) copies de leur soumission ainsi qu'une (01) version électronique (scannée) de l'offre sur clé USB dans une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure fermées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter et retirer **gratuitement le dossier** d'appel d'offres complet, pendant les heures de service, du **lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30**, à l'adresse suivante :

Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR)
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
1er étage du bâtiment annexe A, siège de l'OTR
41, rue des Impôts
Tél. : +228 22 53 14 55

Le dossier d'Appel d'Offre restreint (DAOR) sera remis aux candidats main à main.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante :

Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
1er étage du bâtiment annexe A

41, rue des Impôts

Tél. : +228 22 53 14 55.

Au plus tard **le** 10 DEC. 2026 **à 10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire ou celle délivrée par une compagnie d'assurance, un organise de cautionnement, une institution de micro finance ou de méso finance ayant reçu l'agrément du ministre en charge des finances ou d'un établissement financier agréé. Les montants des garanties sont repartis par lot comme suit :

Lots		LIEUX D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN	MONTANT DE LA GARANTIE EN F CFA
		ZONE 1 : LOME ET SES ENVIRONS	
n°1	:	Bureaux du Commissariat des Impôts (Annexe B) et de l'Infirmerie ;	210 000
n°2	:	Bureaux du Bâtiment de l'Annexe A : Institut de Formation Fiscale et Douanière ;	112 000
n°3	:	Bureaux des douanes de l'Aéroport ;	56 000
n°4	:	Bureaux des douanes de Lomé Port ;	140 000
n°5	:	Bureaux de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF Adéwi) ;	98 000
n°6	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales d'Agoè-Nyivé 1 ;	63 000
n°7	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 5 (Adidogomé) ;	42 000
n°8	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de Kodjoviakopé ;	70 000
n°9	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 3 (CASSABLANCA) ;	56 000
n°10	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) ;	42 000
n°11	:	Bureaux du Centre E-learning (Ancienne Direction du Transport Routier Lomé) ;	35 000
n°12	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 1 (Bè) ;	21 000
n°13	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 6 (Baguida) ;	35 000
n°14	:	Bureaux de la Division Spéciale des Opérations Fiscales de Lomé-Port ;	35 000
n°15	:	Bureaux du bureau des Opérations Fiscales de Nyékonakpoè	42 000
n°16	:	Jardins du Siège de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ;	42 000
n°17	:	Bureaux des bâtiments annexes de l'ancien CDDI (Division Transit/SSE et Division Sécurité et Bases de données) ; et	49 000
n°18	:	Rue longeant les façades des immeubles du Siège de l'OTR au Siège de Yas Togo.	42 000
		ZONE 2 : TSEVIE A BLITTA	
n°19	:	Bureaux des Divisions des Opérations Régionales (Douanières et Fiscales) Maritime Tsévié ;	42 000
n°20	:	Bureaux des BOFIP de Tabligbo, de Vogan, d'Afagnan, de Kévé et d'Aného y compris la division du Cadastre et de la Conservation Foncière Maritime-Est (Aného) ;	42 000
n°21	:	Bureaux de la Division du Cadastre et de la Conservation Foncière Maritime Tsévié ;	42 000
n°22	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières Régionales et la Division des Opérations Fiscales Régionales de Plateaux-Est (Douanes et Impôts Atakpamé, Impôts Notsè et Impôts Badou, Anié et Blitta) ;	115 000

n°23	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales Plateaux-Ouest (Kpalimé y compris BOFIP Amou et Kpélé) ;	49 000
		ZONE 3 : SOTOUBOUA A CINKASSE	
n°24	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales Centrale (Sokodé, Tchamba et Sotouboua) ;	60 000
n°25	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières Région Centrale ;	80 000
n°26	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales Régionales de la Kara (Kara, Bafilo, Bassar, Niamtougou, Pagouda et Kanté) ;	84 000
n°27	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara ;	70 000
n°28	:	Bureaux de la Division des Opérations Douanières de la Région des Savanes (Division à Dapaong et Bureau de Cinkassé) ;	56 000
n°29	:	Bureaux de la Division des Opérations Fiscales de la Région des Savanes (Impôts Dapaong, Impôts Cinkassé, Impôts et Douanes à Mango).	49 000

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après :

Siège de l'Office Togolais des Recettes, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics, 1er étage de l'immeuble du bâtiment annexe A au Siège de l'OTR, 41, rue des impôts, Tél : +228 22 53 14 55.

Le 10 DEC. 2026 **à 10 heures 30 minutes Temps Universel.**

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, Mesdames l'expression de notre considération distinguée.

Lomé, le 10 NOV. 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE TOGOLAISE ★ OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES ★ PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS ★ COMMISSARIAT DES SERVITUDES GENERALES

Akouété Paulin BATE